

TEXTE ACTION ÉCOLE ÉMANCIPÉE

CONTEXTE

L'été 2026 aura une nouvelle fois montré que **le dérèglement climatique** n'est plus une menace lointaine : **canicules** à répétition, sécheresse, incendies et événements extrêmes se multiplient en France comme dans le reste du monde. En France, les records de chaleur se sont succédé et beaucoup trop d'hectares ont déjà été détruits par les **incendies** depuis le début de l'année. Ces catastrophes n'ont rien de "naturelles" et sont le résultats des activités capitalistes et de l'inaction climatique des gouvernements successifs. 8 124 personnes sont décédées au cours des différentes vagues de canicule, touchant toutes les catégories d'âges, à la différence de celle de 2003 qui avait plus durement frappé les aîné·es.

Face à cette situation, les discours ne suffisent plus. Il faut des actes et des **investissements publics** pour adapter nos établissements et nos lieux de travail aux fortes chaleurs, protéger les personnels et les élèves, mais aussi engager une véritable bifurcation écologique. Cette urgence est aussi **une question sociale** : ce sont les populations les plus modestes et les travailleurs·euses qui subissent le plus fortement les conséquences du changement climatique, d'où la nécessité de renforcer les services publics sur tous les territoires. Là encore, **les politiques d'austérité** et les restrictions budgétaires sont incompatibles avec les investissements nécessaires. Ainsi, la réduction de 80% de l'enveloppe, dédiée à l'adaptation climatique et à la rénovation thermique des écoles, montre qu'au delà des discours de façade, la volonté politique fait défaut. Les coupes de 30% du budget de l'ADEME sont également un mauvais signe envoyé au monde du travail. Défendre les services publics, c'est aussi se donner les moyens de faire face au changement climatique et de préparer un avenir viable pour toutes et tous.

Au niveau **international**, alors que la guerre déclenchée par Poutine se poursuit en Ukraine et que les populations civiles continuent de payer le prix des affrontements et des choix des puissances au Moyen-Orient, les peuples et les travailleur·euse·e doivent porter une voix indépendante de toutes les puissances impérialistes. Cette voix doit défendre le droit international, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le droit à la résistance face aux agressions, des sanctions économiques contre les agresseurs, notamment le gouvernement d'extrême-droite de Poutine en Russie comme le gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu en Israël, dont le génocide des Palestiniens est documenté.

En **France**, le gouvernement annonce un **budget 2027** marquée par 54 milliards d'euros de nouvelles mesures d'austérité sur les travailleur·euse·s, les retraité·es, les précaires et les services publics. Face à ces choix, nous refusons que les salarié·es paient le prix des crises. Les richesses existent, les travailleuses et les travailleurs les produisent tous les jours : elles et ils doivent récupérer l'intégralité du fruit de leur travail. La rentrée doit donc être l'occasion de défendre les salaires, les retraites, les services publics et la protection sociale, et de construire la mobilisation nécessaire pour imposer d'autres choix, plus justes et plus solidaires. Les mobilisations, dès cette rentrée, revêtent un caractère particulier en cette année d'élections présidentielle et législatives où le RN est toujours plus proche du pouvoir.

Le mouvement syndical de transformation sociale a une responsabilité particulière dans cette période.

Dans **l'Éducation**, cette rentrée 2026 confirme une politique éducative faite d'annonces successives, de **réformes** et d'injonctions, sans aucune prise en compte des besoins réels de l'École et de l'expertise des personnels. Le « choc des savoirs » continue de produire des effets délétères, même si les groupes de niveau au collège deviennent officiellement facultatifs après l'échec de leur généralisation. **De nouveaux programmes et de nouvelles prescriptions pédagogiques** (visant à modifier les modalités d'évaluation) continuent d'arriver dans les établissements, ainsi que des changements concernant les examens et l'orientation : le nouveau brevet, avec une part de contrôle continue réduite, connaît une chute des résultats pour atteindre 81% en 2026 contre 85% en 2025. Le **téléphone portable** est désormais interdit au lycée, après le dispositif « Portable en pause » au collège, avec une mise en œuvre qui demande encore une concertation réelle avec les équipes, alors que de nouvelles mesures autour de l'intelligence artificielle et du numérique continuent à s'accumuler. À cela s'ajoute la généralisation des **questionnaires** sur les violences sexuelles, aux formulations inadaptées, sans moyens ni formation pour traiter sérieusement les situations qu'ils feront émerger.

L'imposition d'une cérémonie du 11 novembre dans chaque établissement dès le CM1 marque une nouvelle étape dans la place donnée au militarisme et au nationalisme à l'école. Alors que le général Mandon appelle à se préparer à « accepter de perdre ses enfants », la DGESCO met en avant le « devoir de mémoire » et les « sacrifices » consentis pour la Nation, au risque de privilégier l'obéissance à la réflexion sur les guerres et leurs causes. Le 11 novembre rappelle pourtant une guerre entre puissances rivales dont les conséquences ont durablement recomposé empires, frontières et rapports de domination, alimentant de nouveaux conflits et révoltes. Derrière les appels au « sacrifice », ce sont encore largement les peuples et les travailleurs qui en paient le prix.

Dans le même temps, **les conditions de travail** continuent de se dégrader : suppressions de postes, augmentation des effectifs par division, manque de personnels, difficultés de recrutement et situation particulièrement préoccupante des contractuel·les et non-titulaires, dont certain·es ne sont pas renouvelé·es après plusieurs années de service.

La suppression de la clause de sauvegarde en lycées **d'éducation prioritaire** signifie une dégradation du salaire des collègues. Le SNES-FSU soutiendra toutes les initiatives de mobilisation pour défendre l'éducation prioritaire de la maternelle au baccalauréat.

Pour les personnels, le problème n'est pas de savoir comment appliquer toujours plus rapidement les réformes, mais de savoir **quelle École nous voulons**. Nous refusons une École pilotée par les injonctions, les évaluations et les prescriptions successives. Nous revendiquons des **moyens** à la hauteur des besoins, des personnels bien rémunérés et respectés, une véritable liberté pédagogique et une École publique qui donne à tou·te·s les élèves les moyens d'apprendre, de comprendre le monde et de construire leur esprit critique.

Alors que **l'EVARS** semble être toujours prioritaire pour le ministère, la question de la formation des personnels et de la rémunération des intervenant·e·s reste posée. Le SNES-

FSU revendique une prise en compte de ce travail et engage une réflexion sur le sujet (décharge, IMP, allègement de service...).

La question des **livres** et **manuels**, gérés majoritairement par des grands groupes éditoriaux, reste posée. Le SNES-FSU continue d'alerter la profession sur les risques d'uniformisation de la pensée et des pratiques, d'autant que l'on connaît les liens de ces groupes avec l'extrême-droite.

La journée de grève et de manifestations du 29 septembre doit être une étape, et non un point final. Face au refus du gouvernement d'apporter une véritable réponse à la question des salaires, nous devons construire un rapport de force dans la durée. Dans l'Éducation nationale, cela signifie préparer dès maintenant la mobilisation dans les établissements, réunir les personnels, tenir des assemblées générales et faire remonter les revendications du terrain. Le 29 septembre doit permettre de franchir un cap, mais la question essentielle sera celle des suites : si le gouvernement reste sourd, il faudra amplifier la mobilisation et construire de nouvelles grèves, dans un cadre intersyndical le plus large possible.

ACTION

Construire les suites de la mobilisation

Le SNES-FSU appelle à construire dès maintenant **les suites de la grève du 29 septembre**, afin d'éviter l'enchaînement de journées d'action isolées et de transformer la mobilisation en un rapport de force durable. Il se saisit du cadre intersyndical, du niveau sectoriel au niveau interprofessionnel, pour étendre la mobilisation.

Le SNES-FSU engage une campagne syndicale articulant explicitement les revendications sur les métiers, les salaires, les conditions de travail et les enjeux plus globaux qui traversent aujourd'hui nos professions. Cette campagne doit placer **les services publics et l'Éducation au cœur de la bataille budgétaire de 2027**, de la campagne des élections professionnelles et du débat politique à l'approche de l'élection présidentielle.

La mobilisation contre l'austérité doit aussi intégrer pleinement les retraité·es : le plan d'austérité prévoit également une ponction sur les pensions, qui ne concerne pas uniquement les retraité·es les plus aisé·es. Cette attaque s'ajoute à la hausse du coût de la protection sociale complémentaire (PSC), qui pèse particulièrement lourd sur les retraité·es, moins bien pris en charge que les actifs. Le SNES-FSU défend donc le maintien du niveau des pensions et leur indexation sur le coût de la vie, afin de garantir le pouvoir d'achat des retraité·es.

Le SNES-FSU appelle la profession à participer aux **mobilisations écologiques, notamment à celle du 26 septembre**, et fait de l'urgence écologique une question syndicale à part entière, en lien avec les conditions de travail et d'exercice du métier.

Le SNES-FSU renforce son engagement **contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)** et appelle à développer les actions, formations et campagnes syndicales sur cette question, qui concerne particulièrement une profession très majoritairement féminisée et dont les missions participent à l'émancipation de la jeunesse. Il appelle à construire et rejoindre les mobilisations dans le cadre des journées du 28 septembre et du 25 novembre 2026 et rappelle sa participation aux rassemblements les lundis devant les tribunaux pour une loi intégrale contre les VSS avec les moyens adéquats.

Le SNES-FSU poursuit la mobilisation **contre les idées, discours et pratiques de l'extrême droite** dans et autour de l'École et développe des outils destinés à animer dans les établissements des réunions, formations syndicales : tracts et visuels permettant de déconstruire les discours réactionnaires en lien avec VISA notamment. Il organise également la solidarité avec les collègues victimes de répression syndicale, notamment à Marseille et à Créteil, et exige que les libertés syndicales soient pleinement respectées.

Le SNES-FSU dénonce **toute instrumentalisation des commémorations du 11 novembre** et toute tentative de récupération politique de la mémoire à l'École. La transmission de l'histoire et des mémoires ne peut se réduire à des cérémonies ou à un récit officiel : elle doit permettre aux élèves de comprendre la complexité des conflits et de développer leur esprit critique. Le SNES-FSU appelle à garantir la liberté pédagogique des enseignant·es et leur expertise professionnelle : aucune injonction commémorative ou patriotique ne doit se substituer au travail pédagogique mené dans les classes à partir des programmes. L'École doit transmettre des savoirs et une mémoire plurielle, et non être instrumentalisée à des fins politiques, nationalistes et bellicistes. C'est pourquoi le SNES-FSU mène campagne pour inciter les collègues à ne pas participer à cette mise en ordre patriotique qui s'inscrit dans le droit fil du projet scolaire de l'extrême droite. Il outille les collègues pour résister à toute injonction des chefs d'établissement et des IPR et dépose un préavis de grève pour les collègues ou les équipes qui souhaiteront débrayer.

Faire du bâti scolaire un axe majeur de l'action syndicale

Le SNES-FSU fait du bâti scolaire **un axe central** de son action syndicale, en le considérant à la fois comme une question de conditions de travail, de santé, de qualité du service public, d'adaptation au changement climatique et de lutte contre les causes du réchauffement. Le SNES-FSU appelle les sections et les équipes syndicales à **documenter les situations** dans les établissements : températures excessives, mauvaise isolation, ventilation insuffisante, problèmes d'humidité et de qualité de l'air. Il les encourage à utiliser les conseils d'administration, les F3SCT et les registres santé et sécurité au travail pour faire remonter les situations et construire des mobilisations locales.

Le SNES-FSU appelle à **interpeller systématiquement l'État et les collectivités** compétentes sur l'état des établissements et à faire du bâti scolaire un enjeu de mobilisation collective, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs.

Le SNES-FSU porte la revendication d'un grand **plan national de rénovation écologique du bâti scolaire**, financé à la hauteur des besoins. Il exige un investissement public de milliards d'euros par an pendant dix ans et inscrit cette revendication au cœur de la bataille budgétaire pour 2027. Pour ce faire, il utilise et popularise le rapport de l'Alliance Écologique et Sociale "L'école bien dans ses murs".

Le SNES-FSU défend ainsi un service public d'Éducation garantissant partout des **conditions d'étude et de travail dignes**, et fait du bâti scolaire un point d'articulation entre urgence écologique, santé au travail, conditions de travail et défense des services publics. Ces derniers sont l'un des axes importants du *Manifeste pour une écologie protectrice* de l'AES, à paraître prochainement. Le SNES-FSU s'en saisira pour montrer l'articulation entre tous ces combats et mobiliser dans son champ.

Construire un véritable rapport de force

Le SNES-FSU œuvre à construire **un rebond des mobilisations**, dans l'interprofessionnel comme dans le secteur de l'Éducation, et propose un **calendrier** d'actions permettant d'inscrire les mobilisations dans la durée, notamment grâce à l'organisation d'assemblées générales de secteurs.

Le SNES-FSU donne aux collègues **des consignes syndicales claires**, permettant de passer des alertes et mobilisations locales à une action collective organisée à l'échelle nationale.

Le SNES, avec la FSU, développe ses propres revendications et analyses dans la campagne des **élections professionnelles et dans le débat public**, afin qu'elles ne puissent être récupérées opportunément par d'autres organisations ou par les candidat-es à l'**élection présidentielle**.

Le SNES-FSU appelle enfin à faire **des établissements des lieux de mobilisation collective**, en donnant aux équipes syndicales les moyens d'organiser les collègues, de construire les revendications et de faire converger les luttes pour l'Éducation, les salaires, les services publics, l'écologie et les libertés syndicales et publiques.

FOCUS : Évaluations nationales, PISA et IA

Les résultats de PISA 2025 ne doivent surtout pas servir de nouveau prétexte à une fuite en avant dans le pilotage de l'École par les chiffres. La baisse des performances françaises, particulièrement nette en mathématiques et en compréhension de l'écrit, confirme avant tout **l'échec des politiques éducatives menées depuis plusieurs années** : baisse des moyens, difficultés de recrutement, dégradation des conditions d'enseignement, empilement de réformes et appauvrissement des apprentissages. Comme le souligne la FSU-SNUipp, les élèves ne sont pas « plus mauvais-es » : ils et elles sont les victimes de choix politiques qui ont renforcé les inégalités et resserré les apprentissages autour d'une conception étroite des « fondamentaux ». PISA constitue un miroir des politiques éducatives davantage qu'un simple thermomètre permettant de classer les élèves et les systèmes.

Dans ce contexte, la généralisation des **évaluations nationales** constitue non pas une réponse aux difficultés de l'École, mais un nouvel instrument de cette politique. En prétendant objectiver les besoins des élèves, elles imposent en réalité une définition étroite de ce qui mérite d'être enseigné et évalué, standardisent les pratiques et renforcent le contrôle hiérarchique du travail enseignant. Le SNES-FSU dénonce déjà leur caractère

chronophage, leur faible pertinence pédagogique et leur utilisation comme outil de pilotage, tandis que la FSU-SNUipp souligne leur fonction de contrôle de la professionnalité et de mise en concurrence.

Il ne suffit donc plus de contester ponctuellement leurs modalités : **le SNES-FSU se dote d'un mandat clair pour l'abandon des évaluations nationales standardisées**, défendre une évaluation conçue et maîtrisée par les enseignant·es au service des apprentissages et, surtout, donner des consignes syndicales explicites aux collègues afin d'organiser collectivement leur refus et de les protéger face aux pressions de l'institution.

L'IA doit faire l'objet d'un moratoire dans l'Éducation nationale. Les limites de l'IA sont d'abord planétaires : le déploiement de l'IA est un gouffre énergétique et matériel. Il s'accompagne de lourds dégâts sociaux propres au système capitaliste, néo-colonial et extractiviste qui le sous-tend. Il permet à des mégafirmes et à leurs dirigeant·es d'accumuler du pouvoir au détriment de la démocratie. Dans ses usages pédagogiques, les limites de l'IA résident dans la reproductibilité des biais, le pillage d'auteur·trice·s et le risque d'une standardisation des pratiques qui néglige la singularité des élèves et leurs parcours. Le SNES-FSU souligne que l'IA ne peut pas remplacer l'humain ni la relation éducative ; elle peut en revanche amplifier des inégalités si l'accès à ces outils est inégalisé ou si leur déploiement est guidé par des logiques économiques plutôt que pédagogiques. Par conséquent, **le SNES-FSU appelle à des cadres normatifs clairs** : formation continue des personnels, protection des données des élèves, transparence des algorithmes, et évaluation rigoureuse de l'impact pédagogique et social de ces systèmes. Enfin, toute implémentation doit s'inscrire dans une démarche concertée, avec des protocoles de recours et des dispositifs d'accompagnement pour prévenir une déshumanisation de l'éducation et préserver la place centrale du professeur·e comme médiateur·trice et guide des apprentissages.